



Sommaire

- Rentrée 2019...
- Journée d'échanges « réformes »
- Brèves

2019 - 2020 **Bulletin académique n° 1**

Et alors, cette rentrée ?

Cette année scolaire débute avec l'entrée en vigueur partielle de la réforme de la voie professionnelle : de nouveaux programmes, de nouvelles grilles horaires, de nouvelles modalités pédagogiques. Le SNETAA-FO avait mis une condition à sa participation aux discussions prévues : que la réforme voulue par le ministère n'entraîne aucune suppression de postes dans l'ensemble de la voie professionnelle. 1200 postes ont été ainsi sauvés à cette rentrée. Mais que nous réserve la suite ?

Ce qui est certain, c'est que la mise en place de la co-intervention hebdomadaire obligatoire en CAP et en BAC Pro et la réalisation d'un chef d'oeuvre en CAP, va demander à ceux qui ont des élèves de première année un évident surcroît de travail. Les PLP ont malheureusement déjà été confrontés dans un passé assez récent à des réformes qui ont dégradé leurs conditions de travail; ils ont toujours su s'adapter afin que leurs élèves puissent tirer profit de leur enseignement.

Le vrai danger vient tout d'abord de **la réforme de la formation professionnelle voulue par le ministère du travail**. Ce n'est pas juste un énième plan de relance de l'apprentissage comme ceux que nous avons connus et combattus par le passé. Non, les changements que va induire cette réforme sont structurels et peuvent être lourds de conséquences pour tous les PLP. Non seulement **le développement de l'apprentissage dans nos LP ne sauvera aucun poste de PLP**, mais il peut en plus très rapidement et sournoisement contribuer à réduire le nombre de places pour nos élèves.

Le danger vient ensuite de **la loi de transformation de la fonction publique** que les députés ont votée au cœur de l'été. Malgré une opposition forte de toutes les organisations syndicales de la Fonction Publique, le gouvernement n'a pas hésité à publier cette loi qui acte la destruction de

toutes les valeurs inscrites dans le statut général des fonctionnaires depuis sa création en 1946. Au programme notamment : suppression des CAP de mutations et de promotions, suppression des CHSCT et des Comités Techniques et recrutement accru de contractuels... Allons-nous redevenir des « domestiques du gouvernement livrés à l'arbitraire ou au favoritisme » ?

Enfin, avec **la réforme des retraites**, le projet du gouvernement de mettre en place le régime universel par points entraînera une nouvelle baisse des pensions et détruira le code des pensions civiles et militaires.

Vous le savez, **les revendications du SNETAA-FO portent sur l'essentiel : c'est notre emploi, notre statut, notre carrière et notre retraite. Vous pouvez donc compter sur notre organisation** pour continuer à se battre contre le développement de l'apprentissage, pour la défense des valeurs de neutralité, d'impartialité et d'égalité lors de la présentation des décrets d'applications de la loi de transformation de la Fonction Publique dans les différentes instances, et contre le projet de réforme des retraites.

Et nous n'oublions pas nos conditions de travail. Oui, nous avons besoin de **plus de PLP, avec des salaires revalorisés**. Oui, au **SNETAA-FO** nous exigeons de consolider la voie professionnelle au sein de l'Éducation nationale, en accordant une confiance accrue aux PLP dans l'exercice de leur métier.

Journée d'échanges « Quoi de neuf en LP ? »

Mardi 1er octobre 2019 au LP Montjoux à Besançon

Animée par Christophe Auvray Secrétaire national du SNETAA-FO

Co-intervention, chef d'œuvre, nouvelles modalités pédagogiques, nouvelles grilles horaires, nouveaux programmes, la réforme de la voie professionnelle entre partiellement en vigueur en cette rentrée 2019
Quels modes d'évaluation sont prévus ?

Comment calculer la DGH de mon établissement et comment vérifier que sa répartition est bien conforme aux textes ?
Nous profiterons de la présence à Besançon de notre spécialiste au SNETAA pour échanger au travers de cas concrets et de vos interrogations.

**Inscription à snetaabes@orange.fr ou au
03 84 78 40 99 - 06 08 23 88 22**

Nous vous enverrons ensuite une convocation pour votre autorisation d'absence

Le 21 septembre : rassemblement à Paris En Force pour nos retraites...

Dans un système universel de retraites à points, le risque est grand d'une baisse mécanique du montant des retraites et pensions

Le SNETAA-FO : votre engagement fait sa force

Les difficultés professionnelles, personnelles de toute nature peuvent se poser à tout moment ; les problèmes collectifs se posent en permanence.

La réponse syndicale, par la solidarité qu'elle concrétise, est la plus appropriée et la plus efficace.

Rappelons que la cotisation est remboursée aux 2/3 par un crédit d'impôt.

Alors n'hésitez plus : [ADHEREZ au SNETAA-FO](#)

CONTACTS ACADEMIQUES

Secrétaire académique : Nicolas DEMORTIER – 0384784099 - 0608238822 - snetaabes@orange.fr

Secrétaire nationale : Marie-Jo HUGONNOT - 0608645794 - snetaa90@snetaabesancon.fr

Secrétaire départementale du Doubs : Sonia CAMINATI - snetaa25@snetaabesancon.fr

Secrétaire départementale du Jura : Muriel POUGET - snetaa39@snetaabesancon.fr

Secrétaire départemental de Haute-Saône : Didier MARC - snetaa70@snetaabesancon.fr

AU CALENDRIER

Vendredi 20 septembre : Bureau académique du SNETAA-FO

Mardi 1er octobre : Journée d'échanges « Nouvelles modalités d'enseignement en LP »

Octobre : **Elections au CA (présentez vos [listes SNETAA-FO](#))**

A venir : **Conseil Syndical Académique SNETAA BESANCON**

